



## BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

-----  
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

-----  
Direction Générale du Développement  
Territorial

-----  
**Bulletin Semestriel de veille sur les  
situations de fragilités et les efforts de  
résilience au Burkina Faso**

Sise route du Centre hospitalier universitaire  
Yalgado OUEDRAOGO

Avenue Kumda Yooré, porte N°53

03 BP 7012 Ouaga 03

Tél : (226) 25 32 46 83/84

Site web : [www.pus-bf.org](http://www.pus-bf.org)

**Directrice de publication**

**Monique Bassénéwindé YARGA / OUEDRAOGO**

Coordonnatrice du PUS-BF

**Directeur de publication délégué**

**Dr Assonsi SOMA**

Directeur Général adjoint DGGT

**Rédacteur en Chef**

**Elie TIEMTORE**

Directeur de la résilience et de l'appui à la  
stabilisation des territoires

**Rédacteur en Chef Adjoint**

**Célestin BAKOUAN**

Chargé de communication du PUS-BF

**Equipe de la rédaction**

Cadres de la Direction de la résilience et de  
l'appui à la stabilisation des territoires

**Sources des données**

Points Focaux du PUS-BF

# Situation de fragilités et efforts de résilience au Burkina Faso



*Bulletin semestriel de veille n°004 au 30 juin 2024*



**Le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORE remettant du matériel aux FDS le 06 juin 2024**



**2<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'orientation du Fonds de soutien patriotique (FSP) tenue le 01 juillet 2024**

## Situation sécuritaire au Burkina Faso

### Des avancées majeures en matière de résilience et de relèvement des populations

Le Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) est un programme majeur du Gouvernement Burkinabè qui ambitionne apporter une réponse appropriée aux défis sécuritaires, aux facteurs de fragilité et de vulnérabilité et aux questions de développement socioéconomiques. Initialement prévu dans les régions du Sahel et du Nord en 2017, avec l'expansion de l'insécurité vers d'autres zones du pays, le programme a été élargi en 2019 à 6 régions et depuis le 05 décembre 2023, il couvre toutes les 13 régions du Burkina Faso afin de traiter de manière holistique les défis sécuritaire et humanitaire.

Ainsi, dans le cadre de ce programme qui s'achève cette année 2024, au second trimestre de l'année 2024, la situation sécuritaire est caractérisée par des avancées majeures en matière de relèvement des populations. Les exemples suivants sont suffisamment illustratifs.

Sur le plan sécuritaire, nonobstant quelques incursions terroristes, les opérations de reconquête du territoire par les Forces de défense et de sécurité (FDS) appuyées par les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) ont permis de libérer certaines localités, de réinstaller les populations, permettant également le retour de l'administration. En effet, le nombre de PDI retournées est passé de 592 391 à 774 602 personnes soit une progression de 30,75%, celui des ménages réinstallés de 92 359 à 122 193 soit 32, 30% de progression, celui des villages de 459 à 553 et celui des communes retournées/réinstallées de 112 à 121. Dans le même ordre d'idées, on note une diminution du nombre de préfectures fermées pour cause d'insécurité passant de 93 en mars à 52 en juin 2024 et du nombre de Hauts commissariats fermés pour cause d'insécurité, passant de 05 au mois de mars à 02 en juin 2024. Aussi, un poste de sécurité a été créé au cours du deuxième trimestre de 2024.

Par ailleurs, on enregistre le renforcement de capacités de 3 189 PDI et personnes hôtes et la dotation de 700 d'entre elles en kits d'installation et en fonds de roulement et 17 933 sont bénéficiaires de kits d'intrants agricoles.

En matière d'éducation, le nombre d'élèves affectés par la réouverture est passé de 262 155 au 31 mars 2024 à 268 643 au 30 juin 2024, traduisant une augmentation de 6 488 élèves concernés par ces ouvertures. Aussi, le nombre de ces infrastructures est passé de 1 304 au 31 mars 2024 à 1 382 au 30 juin 2024, soit au total 78 infrastructures éducatives réouvertes au cours du deuxième trimestre 2024.

S'agissant du réseau routier, 1 101 Km de réseau routier a été entretenu et 20 Km de pistes rurales ont été aménagés au cours du deuxième trimestre 2024 pour un coût estimé à 4 965 385 358 de F CFA.

En matière de droits humains, le nombre de détenus en lien avec le terrorisme est passé de 801 au 31 mars 2024 à 789 dont 11 femmes et 14 enfants au 30 juin 2024, soit une baisse de 1,5% de détenus en lien avec le terrorisme. Cela traduit les efforts de réponse judiciaire au phénomène afin de permettre aux prévenus d'entrer dans leurs droits et de désengorger les prisons.

Sur le plan du front financier, le montant des contributions encaissées à la date du 25 juin 2024 dans le cadre du Fonds de soutien patriotique était de 86 203 443 477 francs CFA sur une prévision annuelle de 100 milliards, soit un taux de mobilisation de 86,20%. C'est l'occasion de saluer une fois de plus, la création du fonds de soutien patriotique qui a permis de mobiliser les ressources nécessaires à la conduite des opérations sur le terrain.

En somme, la situation d'ensemble connaît une amélioration notable sur le terrain.

**Monique Basséwindé YARGA / OUEDRAOGO**  
Coordonnatrice du PUS-BF

## Fragilités et efforts de résilience

### I. SITUATION SECURITAIRE

Au cours du premier semestre de l'année 2024, la situation sécuritaire a été marquée par la poursuite des opérations de reconquête du territoire par les Forces de défense et de sécurité (FDS) appuyées par les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) et par la reconquête de localités jadis sous le joug des terroristes.

En effet, les efforts de reconquête se sont poursuivis dans toutes les régions en proie à l'insécurité. Ainsi, dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins, les opérations se poursuivent en vue de la libération totale de ces localités à travers la réinstallation des populations et le retour de l'administration. Des incursions terroristes se sont tout de même poursuivies dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et du Centre-Est, mettant certaines localités de ces régions sous blocus. La situation sécuritaire dans ces régions est marquée par une intensification des opérations militaires et le ravitaillement des dites localités.

### II. FRAGILITES ET ACTIONS DE RELEVEMENT AU NIVEAU DES POPULATIONS

Selon les données du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), les statistiques sur le nombre des personnes déplacées internes (PDI) ne sont toujours pas actualisées du fait des travaux en cours pour l'amélioration de la plateforme d'enregistrement. Ainsi, les dernières statistiques disponibles sur le nombre de PDI sont celles du 31 mars 2023, estimée à 2 062 534.

En termes d'efforts consentis pour accompagner les PDI et les personnes hôtes, on note qu'au 30 juin 2024, 3 189 PDI et personnes hôtes ont été formées, 700 ont été dotées en kits d'installation et en fonds de roulement, 3 117 et 17 933 sont respectivement bénéficiaires d'activités génératrices de revenus et de kits d'intrants agricoles.

Aussi, les statistiques en termes de mouvements de réinstallation des PDI continuent de s'améliorer au 30 juin 2024. Le tableau N°1 ci-dessous présente la situation des efforts consentis en faveur des PDI et des personnes hôtes, ainsi que les statistiques sur les mouvements de PDI retournées dans leurs localités d'origine.

**Tableau N°1 : Evolution des indicateurs sur les actions en faveur des PDI et des personnes hôtes du 31 décembre 2023 au 30 juin 2024**

Indicateurs	31 décembre 2023	31 Mars 2024	Au 30 Juin 2024
Nombre de PDI	2 062 534	2 062 534	2 062 534
Nombre de PDI et populations hôtes formées	3 873		3 189
Nombre de ménages PDI et populations hôtes dotées en kits d'installation et en fonds de roulement	1 000		700
Nombres de PDI placées en stage d'apprentissage	2 746		
Nombre de ménages bénéficiaires de transferts monétaires	29 132		
Nombre de ménages PDI et personnes hôtes bénéficiaires des AGR	101 345		3 117
Nombre de PDI handicapées bénéficiaires de formation professionnelle	73 208		30
Nombre de groupements/associations de femmes équipés	250		10

Indicateurs	31 décembre 2023	31 Mars 2024	Au 30 Juin 2024
Kits d'intrants agricoles pour PDI et populations hôtes	139		17 933
Nombre d'équipements/ matériels fournis à des PDI et des populations hôtes	450		582
Nombre de ménages retournés dans leurs localités d'origine	56 264	92 359	122 193
Nombre de PDI retournées	372 160	592 391	774 602
Nombre de villages réinstallés	291	459	553
Nombre de communes réinstallées	93	112	121
<b>COÛT DE REALISATION PRH (FCFA)</b>	<b>220 992 320 000</b>		

**Source** : CONASUR, juin 2024

Au 30 juin 2024, les efforts de reconquête du territoire national ont permis de poursuivre la réinstallation des différentes populations dans leurs localités d'origine. En effet, le nombre de PDI retournées est passé de 592 391 à 774 602 personnes soit une **progression de 30,75%**, celui des ménages réinstallés de 92 359 à 122 193 soit **32, 30% de progression**, celui des villages de 459 à 553 soit une **progression de 20,48%** et celui des communes retournées/réinstallées de 112 à 121 soit une **progression de 8%**.

### III. FRAGILITES ET ACTIONS DE RELEVEMENT AU NIVEAU DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

**Tableau N°2 : Evolution des indicateurs de l'éducation du 31 décembre 2023 au 30 juin 2024**

Indicateurs		Au 31 Déc 2023		Au 31 Mars 2024		Au 30 Juin 2024	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Infrastructures éducatives fermées	Précolaire	111	2%	116	2%	114	2%
	Primaire	4 606	86%	4 612	87%	4 614	87%
	Post primaire	613	12%	591	11%	585	11%
	Nationale	<b>5 330</b>	<b>100%</b>	<b>5 319</b>	<b>100%</b>	<b>5 313</b>	<b>100%</b>
Élèves affectés par la fermeture	Précolaire	7 091	1%	6 869	1%	6 782	1%
	Primaire	693 841	85%	698 412	85%	709 867	85%
	Post primaire	119 933	15%	112 868	14%	114 154	14%
	Nationale	<b>820 865</b>	<b>100%</b>	<b>818 149</b>	<b>100%</b>	<b>830 803</b>	<b>100%</b>
	Garçons	424 149	52%	423 856	52%	430 137	52%
	Filles	396 716	48%	394 293	48%	400 666	48%
	Total	<b>820 865</b>	<b>100%</b>	<b>818 149</b>	<b>100%</b>	<b>830 803</b>	<b>100%</b>
Enseignants affectés par la fermeture	Précolaire	208	1%	202	1%	168	1%
	Primaire	20 175	84%	20 678	85%	9 095	88%
	Post primaire	3 572	15%	3 401	14%	1 075	10%
	Nationale	<b>23 955</b>	<b>100%</b>	<b>24 281</b>	<b>100%</b>	<b>10 338</b>	<b>100%</b>
	Hommes	16 590	69%	16 868	69%	5 178	50%
	Femmes	7 365	31%	7 413	31%	5 168	50%
	Total	<b>23 955</b>	<b>100%</b>	<b>24 281</b>	<b>100%</b>	<b>10 346</b>	<b>100%</b>

Indicateurs		Au 31 Déc 2023		Au 31 Mars 2024		Au 30 Juin 2024	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Infrastructures éducatives réouvertes	Précolaire	138	13%	29	2%	28	2%
	Primaire	31	3%	1 099	84%	1 135	82%
	Post primaire	911	84%	176	13%	219	16%
	Nationale	<b>1 080</b>	<b>100%</b>	<b>1 304</b>	<b>100%</b>	<b>1 382</b>	<b>100%</b>
Élèves affectés par la réouverture	Précolaire	1 735	1%	1 673	1%	1 564	1%
	Primaire	185 372	84%	228 102	87%	221 706	83%
	Post primaire	32 940	15%	32 380	12%	45 373	17%
	Nationale	<b>220 047</b>	<b>100%</b>	<b>262 155</b>	<b>100%</b>	<b>268 643</b>	<b>100%</b>
	Garçons	110 572	50%	132 162	50%	135 096	50%
	Filles	109 475	50%	129 993	50%	133 547	50%
	Total	<b>220 047</b>	<b>100%</b>	<b>262 155</b>	<b>100%</b>	<b>268 643</b>	<b>100%</b>
Enseignants affectés par la réouverture	Précolaire	88	1%	81	1%	83	1%
	Primaire	5 493	78%	6 935	80%	7 065	75%
	Post primaire	1 451	21%	1 657	19%	2 220	24%
	Nationale	<b>7 032</b>	<b>100%</b>	<b>8 673</b>	<b>100%</b>	<b>9 368</b>	<b>100%</b>
	Hommes	4 830	69%	5 919	68%	6 422	69%
	Femmes	2 202	31%	2 754	32%	2 946	31%
	Total	<b>7 032</b>	<b>100%</b>	<b>8 673</b>	<b>100%</b>	<b>9 368</b>	<b>100%</b>
Établissements scolaires délocalisés	Précolaire	<b>1</b>	<b>0%</b>	2	<b>0%</b>	1	<b>0%</b>
	Primaire	<b>365</b>	<b>73%</b>	418	<b>76%</b>	317	<b>81%</b>
	Post primaire	<b>131</b>	<b>26%</b>	129	<b>23%</b>	75	<b>19%</b>
	Nationale	<b>497</b>	<b>100%</b>	<b>549</b>	<b>100%</b>	<b>393</b>	<b>100%</b>
Établissements scolaires d'accueil des Elèves déplacés internes (EDI)	Précolaire	1 793	9%	134	2%	134	2%
	Primaire	13 509	69%	6 638	81%	6 192	81%
	Post primaire	4 413	22%	1 449	18%	1 328	17%
	Nationale	<b>19 715</b>	<b>100%</b>	<b>8 221</b>	<b>100%</b>	<b>7 654</b>	<b>100%</b>
Élèves/enfants déplacés réinscrits/inscrits dans les établissements hôtes	Précolaire	1 595	0%	1 835	0%	1 338	0%
	Primaire	356 766	84%	332 007	84%	362 345	84%
	Post primaire	66 345	16%	62 475	16%	68 707	16%
	Nationale	<b>424 706</b>	<b>100%</b>	<b>396 317</b>	<b>100%</b>	<b>432 390</b>	<b>100%</b>
	Garçons	214 637	51%	197 899	50%	216 710	50%
	Filles	210 069	49%	198 418	50%	215 680	50%
	Total	<b>424 706</b>	<b>100%</b>	<b>396 317</b>	<b>100%</b>	<b>432 390</b>	<b>100%</b>

Source : ST-ESU, juin 2024

Au premier semestre de 2024, les indicateurs sur l'éducation ont évolué de manière disparate au cours de la période sous revue. Toutefois, le secteur demeure résilient au regard des efforts consentis par les différents acteurs. En effet, le nombre d'infrastructures éducatives fermées pour cause de l'insécurité est en régression, passant de 5 319 au 31 mars 2024 à 5 313 au 30 juin 2024.

Par contre, le nombre d'élèves affectés par ces fermetures est en légère hausse, passant de 818 149 élèves au 31 mars 2024 à 830 803 au 30 juin 2024.

A la faveur de la reconquête continue et de la réinstallation effective des populations de certaines localités, des infrastructures éducatives autrefois fermées ont été réouvertes. Le nombre de ces infrastructures est passé de 1 304 au 31 mars 2024 à 1 382 au 30 juin 2024, soit au total 78 infrastructures éducatives réouvertes au cours du deuxième trimestre. De plus, le nombre d'élèves affectés par la réouverture est passé de 262 155 au 31 mars 2024 à 268 643 au 30 juin 2024, traduisant une augmentation de 6 488 élèves concernés par ces ouvertures.

Parallèlement, on note une baisse du nombre d'établissements scolaires d'accueil des Elèves déplacés internes (EDI), qui vient confirmer la réouverture des infrastructures scolaires jadis fermées et le retour des apprenants dans leurs localités d'origine. Cependant, on remarque une augmentation du nombre d'élèves/enfants déplacés réinscrits/inscrits dans les établissements hôtes, passant de 396 317 au 31 mars 2024 à 432 390 au 30 juin 2024, soit une augmentation de 36 073 élèves.

#### IV. FRAGILITES ET ACTIONS DE RELEVEMENT AU NIVEAU DES SECTEURS DE PRODUCTION

**Dans le domaine agricole**, la production céréalière nationale de la campagne agricole 2023-2024 s'établit à 5 147 924 tonnes. Comparée à celle de la campagne agricole 2022-2023, elle est en légère baisse de 0,60%. En effet, il faut noter que la persistance de la situation sécuritaire a entraîné des déplacements de populations agricoles, avec des abandons de zones et des facteurs de production. A cela, s'ajoutent d'autres facteurs de pertes de parcelles telles que les poches de sécheresse, les dégâts des animaux, les installations tardives de pluies, les inondations, les nuisibles de cultures et autres facteurs de perte.

Au niveau de la sécurité alimentaire 1 749 437 personnes (soit 8 % de la population) connaissent déjà une crise alimentaire pendant la période courante (mars à mai 2024) selon l'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2024. Cet effectif pourrait passer à 2 734 196 personnes en période de soudure (juin à août 2024) si des mesures urgentes d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ne sont pas prises à temps.

La disponibilité du fourrage de la campagne 2023-2024 est estimé à 13 522 026 tonnes de matière sèche (TMS), soit une couverture de 76% pour un besoin de 17 826 157 TMS. Cette situation révèle un déficit de couverture des besoins fourragers sur le plan national.

Par ailleurs, on note une nette amélioration des basfonds aménagés et récupérés et des superficies des aménagements de conservation des eaux et des sols/Défense et restauration des sols (CES/DRS) récupérés. En effet, les basfonds aménagés et récupérés et les superficies des aménagements de CES/DRS récupérés sont passés respectivement de 630,83 ha au 31 mars 2024 à 11 588,894 ha au 30 juin 2024 et de 2 496,8 ha au 31 mars 2024 à 4 181,8 ha au 30 juin 2024.

**Dans le domaine de l'élevage**, on dénombre trois (03) marchés à bétail fermés pour cause d'insécurité dans les régions du Nord, de l'Est et du Sahel.

**Dans le secteur minier**, on dénombre 9 mines industrielles fermées au 30 juin 2024.

## V. FRAGILITES ET ACTIONS DE RELEVEMENT AU NIVEAU DU SECTEUR DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

Dans le secteur de soutien à la production, des efforts ont été consentis en dépit de la complexité d'intervention sur le terrain.

**En termes d'infrastructures**, on dénombre 03 chantiers en arrêt au 30 juin 2024. Comparativement au premier trimestre où on a dénombré 13 chantiers en arrêt, l'on déduit que 10 chantiers d'infrastructures routières ont repris les travaux au cours du deuxième trimestre 2024. De plus, 1 101 Km de réseau routier a été entretenu et 20 Km de pistes rurales ont été aménagés au cours du deuxième trimestre 2024 pour un cout estimé à **4 965 385 358 de F CFA**.

**Dans le domaine de la télécommunication**, 482 radioélectriques ont été détruits au 30 juin 2024 pour 62 sites rétablis. Cette situation a entraîné des pertes se chiffrant à hauteur de **37 959 247 988 de F CFA** au 30 juin 2024<sup>1</sup>.

## VI. FRAGILITES ET ACTIONS DE RELEVEMENT AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE

La situation sécuritaire a impacté la gouvernance au Burkina Faso, notamment dans les domaines de (i) la justice et la protection des droits humains (ii), la cohésion sociale (iii) la sécurité et l'administration territoriale.

**Concernant la justice et la protection des droits humains**, au 30 juin 2024, 05 tribunaux de grande instance sont fermés et délocalisés ; Djibo dans le Sahel, Bogandé et Diapaga dans l'Est, Tougan et Nouna dans la Boucle du Mouhoun. Tout comme au premier trimestre, deux tribunaux de grande instance sont réouverts : il s'agit du tribunal de grande instance de Kongoussi dans le Centre-Nord et celui de Dori dans le Sahel.

Les cas de violation des droits humains sont passés de 48 cas au 31 mars 2024 à 47 cas au 30 juin 2024. De plus, le nombre de détenus en lien avec le terrorisme est passé de 801 au 31 mars 2024 à 789 dont 11 femmes et 14 enfants au 30 juin 2024, soit une légère baisse de 1,5% de détenus en lien avec le terrorisme (DGAP, juin 2024). Cela traduit les efforts de jugement qui sont faits pour permettre aux prévenus d'entrer dans leurs droits et de désengorger les prisons.

**S'agissant de la cohésion sociale**, on note une augmentation des cas de conflits par rapport au premier trimestre 2024. Selon les statistiques fournies par l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPROGEC), on a enregistré 1 434 cas de conflits communautaires au 30 juin 2024 contre 1 137 cas de conflits au 31 mars 2024, soit une augmentation de 26,12% des cas de conflits. On dénombre parmi les conflits communautaires, 942 cas de conflits fonciers soit 65,69% de l'ensemble des conflits au 30 juin 2024. Les régions les plus touchées demeurent les régions du Nord (247), des Hauts-Bassins (177), du Centre-Sud (144), des Cascades (144), du Centre-Est (133) et du Centre-Ouest (143).

**Pour l'administration territoriale et la sécurité**, l'évolution de leurs indicateurs sur la période du 31 décembre 2023 au 30 juin 2024 est présentée dans le tableau N°3.

---

<sup>1</sup> Les pertes concernent les données de MOOV AFRICA et de l'ANPTIC.

**Tableau N°3 : Evolution des indicateurs de la sécurité et de l'administration territoriale**

Indicateurs	31 décembre 2023	31 Mars 2024	30 juin 2024
Mairies fermées pour cause d'insécurité	114	82	
Communes ayant délocalisé les sessions du conseil municipal dans les chefs-lieux de province			
Préfectures fermées pour cause d'insécurité	93	93	52
Hauts commissariats fermés pour cause d'insécurité	05	05	2
Commissariats de police fermés pour cause d'insécurité	00	00	??
Postes de Gendarmerie fermés pour cause d'insécurité	37	37	43
Postes de de sécurité créés (Commissariat, détachement, etc.)	01	01	02
Communes ayant tenu au moins un cadre de concertation (CCco)			
Communes dont les sessions du conseil se tiennent régulièrement			

**Source :** MATDS, juin 2024

Suivant les données du tableau N°3, on note une diminution du nombre de préfectures fermées pour cause d'insécurité passant de 93 en mars à 52 en juin 2024, et du nombre de Hauts commissariats fermés pour cause d'insécurité, passant de 05 au mois de mars à 02 en juin 2024. Aussi, un poste de sécurité a été créé au cours du deuxième trimestre de 2024.

Par contre, le nombre de postes de Gendarmerie fermés pour cause d'insécurité est passé de 37 en mars à 43 en juin 2024, soit une augmentation de 06 unités.

## VII. AUTRES EFFORTS DE RECONQUETE DU TERRITOIRE NATIONAL

Les efforts de reconquête du territoire ont aussi concerné l'acquisition d'équipements et d'armements au profit des FDS et des VDP, le recrutement de personnel militaire et de supplétifs de l'armée, l'intensification des opérations terrestres et aériennes avec des résultats forts tangibles et la mobilisation de ressources dans le cadre du Fonds de soutien patriotique (FSP).

**En termes d'équipements**, les FDS ont reçu à plusieurs reprises des mains des plus Hautes Autorités, des armements et de la logistique. En témoigne, la remise d'un important lot de matériel militaire et de génie aux Forces de défense et de sécurité, engagées sur le front de la guerre contre le terrorisme par Son Excellence Monsieur le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORE, le jeudi 6 juin 2024. Le matériel est composé de blindés de combat à l'épreuve des engins explosifs improvisés, de l'armement, des munitions, et des engins de travaux de génie militaire, notamment des excavatrices, des porte-camions et des citernes qui vont sans nul doute contribuer au renforcement continu des capacités opérationnelles des Forces combattantes sur le terrain.





**Source :** *Présidence du Faso : Lot de matériel remis aux forces combattante le 06 juin 2024*

**Concernant l'accroissement des effectifs et leur gestion**, on note la poursuite des recrutements avec le lancement du recrutement à partir du 28 juin 2024, de 1 158 élèves sous-officiers d'active au profit des forces armées burkinabè, pour le cycle 2024-2026.

**Sur le théâtre des opérations, les actions de reconquête se poursuivent** avec les actions aériennes combinées au déploiement des troupes au sol qui ont permis de détruire plusieurs bases importantes de terroristes et de récupérer d'importants matériels dont des armes, des munitions, du matériel roulant, des fûts et des citernes de carburant, etc.

**En termes d'efforts financiers**, le montant des contributions encaissées à la date du 25 juin 2024 dans le cadre du Fonds de soutien patriotique (FSP) était de **86 203 443 477 francs CFA** sur une prévision annuelle de 100 milliards, soit un taux de mobilisation de 86,20%. Cette mobilisation se compose des éléments suivants : les prélèvements obligatoires, les prélèvements sur les salaires du secteur privé, les prélèvements sur les salaires et primes du secteur public, les ressources collectées à partir des prestations de téléphonie mobile et télévisuelles, les cessions volontaires et les contributions volontaires.

Ce bulletin a été produit grâce aux statistiques fournies par les ministères et structures suivants :

- ✓ Ministère de l'économie et des finances ;
- ✓ Ministère de la justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions, garde des Sceaux.
- ✓ Ministère de l'administration territoriale et de la mobilité ;
- ✓ Ministère de la Sécurité ;
- ✓ Ministère de l'action humanitaire et de la solidarité nationale ;
- ✓ Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales ;
- ✓ Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la formation Professionnelle et Technique ;
- ✓ Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques ;
- ✓ Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques ;
- ✓ Ministère des Infrastructures ;
- ✓ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- ✓ Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPROGEC) ;
- ✓ Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (SP/CONASUR) ;
- ✓ Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU).